

À Monseigneur Aupetit
Archevêque de Paris

Monseigneur,

Dans votre lettre du 8 septembre 2021 à propos du motu proprio Traditionis Custodes, vous avez décidé de supprimer un certain nombre de messes. Celle du lundi midi à Sainte-Clotilde, le mercredi soir à Saint François-Xavier, le jeudi soir à Notre-Dame de l'Assomption de Passy, le dimanche à Saint-Georges de la Villette et Notre-Dame du Travail, des centaines d'âmes se voient privées de leur messe habituelle nécessaires à leur sanctification.

À Saint François-Xavier, depuis des années des centaines de jeunes, habitués ou non de la forme extraordinaire, se rendent à la messe du mercredi soir. Quelle joie de participer au Saint-Sacrifice, en union avec toute l'Église, et de trouver dans cette liturgique une beauté qui, comme le rappelle le Saint-Père dans Evangelii Gaudium, nous permet d'évangéliser.

Nous ne comprenons pas votre décision à laquelle nous aimerions avoir une explication. Nous sommes profondément affectés et attristés par la suppression de ces apostolats prolifiques, source de nombreuses grâces. Ainsi, depuis votre décision, nous avons décidé de nous réunir chaque mercredi pour réciter le chapelet, afin d'obtenir du Ciel une réponse favorable de votre part à notre demande de rétablir la messe supprimée.

Vous avez accepté de rétablir la messe du mercredi soir à Notre-Dame du Lys. Nous vous remercions car le retour de cette messe correspond à un vrai besoin pastoral. **Mais pourquoi ne pas la rétablir à Saint François-Xavier comme elle est présente depuis de nombreuses années ?** Nous avons déjà dû passer de la chapelle de la Sainte-Vierge à la nef, en raison du monde toujours croissant de fidèles. Or, Notre-Dame du Lys est bien plus petite et aura du mal à contenir tout le monde, ce qui rend l'assistance à la messe difficile, d'autant plus dans ce contexte sanitaire qui impose des distanciations. Ce changement de lieu, sans justification, en passant d'une église à une chapelle de patronage, doit-on y voir le signe d'être considérés comme des catholiques de seconde zone ? Nous avons le sentiment d'être rejeté sans raison.

Nous ne comprenons pas non plus pourquoi les prêtres de la Fraternité Saint Pierre sont mis à l'écart. Reconnus pour leurs qualités, appréciés par un grand nombre d'entre nous qui leur confions la direction spirituelle de nos âmes. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre entreprend un travail considérable à Paris depuis plusieurs années, en répondant au besoin croissant des catholiques du diocèse qui ont à cœur de se former, de vivre des sacrements, de se rapprocher toujours plus du Christ. L'Église souffre d'une crise de vocations depuis plusieurs décennies, elle peine à assurer un suivi spirituel dont nous avons tant besoin. **Pourquoi ne soutenez-vous pas les prêtres prêts à servir dans votre diocèse ?** Les bons pasteurs auxquels vous nous confiez, sont déjà très chargés dans leur apostolat. Pour le bien de tous les prêtres, il nous semble incompréhensible de refuser l'aide d'autres prêtres.

Il est aujourd'hui difficile de vivre en catholique, il nous faut lutter pour notre propre conversion dans un monde hostile à l'idée de Dieu et à son amour. En ce douloureux moment où l'Église que nous aimons est sous le feu des projecteurs médiatiques, il nous semble qu'assurer dans le diocèse une charité et une unité fraternelle est une priorité. Aussi nous vous demandons d'exercer votre paternelle considération en acceptant que nous puissions exprimer notre foi à Saint François-Xavier par l'assistance à la messe traditionnelle, **car rien ne semble justifier votre décision à laquelle nous attendons encore des explications.**

Aussi Monseigneur, redonnez-nous les moyens spirituels de puiser la force, le courage, mais surtout la foi pour défendre le Christ et son Église. Avec l'assurance de notre expression la plus filiale et notre prière,